

# La barre des 1 000 cas dépassée

par Pierre Journeux - photo Stéphane Levoye

**L**a PPA est passée de la Pologne à l'Allemagne, 6 ans et 550 kilomètres séparant le premier cas polonais (2014) du premier cas allemand (10 septembre 2020).

Ce premier cas était un sanglier en voie de décomposition à 30 km de la frontière polonaise, dans le Brandebourg, à une centaine de kilomètres à l'Est de Berlin. Depuis, les sangliers trouvés morts ou chassés dans la région sont systématiquement testés pour rechercher la PPA.

Au fil des mois, le nombre de sangliers atteints a augmenté très rapidement, tandis que la zone contaminée s'étendait, malgré la construction de kilomètres de barrières. Outre les barrières, la recherche systématique de cadavres a continué, une prime au sanglier abattu a été instaurée, les tirs de nuit ont été autorisés, avec utilisation des optiques de vision nocturne. En dépit de ces mesures, la contamination a progressivement

touché toute la zone Est du Brandebourg, puis s'est propagée vers le Sud à la Saxe, contiguë au Brandebourg.

La barre des 1 000 cas recensés a été franchie début mai 2021, répartie en 923 cas en Brandebourg et 108 cas en Saxe. Les surfaces impactées sont de l'ordre de 9,000 km<sup>2</sup> en Brandebourg, et 4,000 km<sup>2</sup> en Saxe. L'Allemagne, deuxième producteur mondial de viande de porc, a perdu son statut "indemne de peste porcine

africaine", ce qui a entraîné l'arrêt des exportations vers tous pays, en particulier l'Asie, premier consommateur mondial, avec des conséquences économiques importantes.

La vitesse naturelle de propagation de la maladie étant estimée à 2,6 km par mois dans le sens Est-Ouest, on peut penser que des fautes humaines sont à l'origine d'une traversée plus rapide de la Pologne, et cette transmission anthropique est une des principales inquiétudes actuelles. P. J.

